

Rédactologie et didactique de l'écriture professionnelle : un chantier terminologique à mettre en place

Céline Beaudet, Anne Condamines, Christophe Leblay et Aurélie Picton



Éditeur
Centre de recherche sur les médiations
(CREM)

Édition électronique

URL : <http://pratiques.revues.org/3193>

DOI : [10.4000/pratiques.3193](https://doi.org/10.4000/pratiques.3193)

ISSN : 2425-2042

Référence électronique

Céline Beaudet, Anne Condamines, Christophe Leblay et Aurélie Picton, « Rédactologie et didactique de l'écriture professionnelle : un chantier terminologique à mettre en place », *Pratiques* [En ligne], 171-172 | 2016, mis en ligne le 07 février 2017, consulté le 24 mars 2017. URL : <http://pratiques.revues.org/3193> ; DOI : [10.4000/pratiques.3193](https://doi.org/10.4000/pratiques.3193)

Ce document a été généré automatiquement le 24 mars 2017.

© Tous droits réservés

Rédactologie et didactique de l'écriture professionnelle : un chantier terminologique à mettre en place

Céline Beaudet, Anne Condamines, Christophe Leblay et Aurélie Picton

1. Introduction

- 1 L'écriture professionnelle et la didactique de l'écriture professionnelle se sont constituées comme objets de recherche scientifique au Québec à partir des années 1990 (Guével & Clerc, 1999 ; Clerc, 2000 ; Beaudet & Smart, 2002). La création de programmes d'enseignement de la rédaction professionnelle dans diverses universités québécoises a suscité des regroupements de chercheurs qui ont fait de la didactique de l'écriture professionnelle et de la description de la pratique de la rédaction professionnelle des objets de recherche (pour une synthèse de ce parcours évolutif, voir Beaudet & Clerc, 2008). Cherchant un terme nouveau, susceptible de traduire la nature multidisciplinaire de la recherche sur l'écriture professionnelle, et de la distinguer de la didactique de l'écrit, associée à la formation à l'écriture en milieu scolaire, ce réseau de chercheurs s'est arrêté sur le mot « rédactologie », défini ainsi par Bertrand Labasse: « Champ de recherche interdisciplinaire ayant pour objet d'étude l'ensemble des processus et connaissances impliqués dans la production des écrits professionnels et leur adéquation aux destinataires » (Labasse, 2006). Ainsi, la rédactologie s'intéresse à la description fine des opérations sous-jacentes au processus d'écriture d'un écrit professionnel, aux caractéristiques de ces écrits et à l'identification des connaissances multidisciplinaires que le rédacteur mobilise tout au long de cette activité. En nommant cet objet d'étude, les chercheurs en rédactologie désignaient un champ de recherche distinct à l'intérieur de la didactique de l'écrit, d'une part, et s'éloignaient, d'autre part, d'une tradition

d'enseignement de la rédaction dite technique, centrée sur l'élaboration de normes stylistiques et lexico-grammaticales.

- 2 Comme tout objet scientifique, la rédactologie ne peut être décrite ou expliquée que par le recours à un lexique de spécialité. Ce lexique emprunte au lexique de la didactique de l'écriture, mais s'en éloigne à la fois du fait que cette dernière s'est constituée d'abord et avant tout dans le but de former des enseignants œuvrant auprès des enfants et des adolescents en contexte scolaire. L'écriture professionnelle oblige à penser une didactique se focalisant sur l'écriture de communication contextualisée pratiquée par des adultes au travail.
- 3 Il est admis de tous qu'une façon d'asseoir une nouvelle discipline scientifique consiste à donner des définitions aux concepts qu'elle manipule. La rédactologie semble avoir atteint un degré de maturité suffisant pour que le processus de constitution de définitions soit justifié et réalisable. Dans cette perspective, il nous semble pertinent de définir un projet collectif de constitution d'une terminologie de la rédactologie en mettant en œuvre les méthodes récemment définies de la terminologie textuelle. Ces méthodes permettent de prendre appui sur des productions textuelles réelles à partir desquelles des propositions de contours sémantiques sont faites à des experts des domaines impliqués dans la discipline qui peuvent alors discuter et débattre de la façon de circonscrire, au moins provisoirement, le sens (ou les sens) des termes qui sont utilisés.
- 4 Depuis plusieurs années, des chercheurs en rédactologie réfléchissent sur l'opportunité d'entreprendre un tel chantier tout en reconnaissant qu'il mobiliserait une équipe multidisciplinaire et exigerait sans aucun doute beaucoup de temps. Des choix lexicaux, des définitions ont émergé, résultats d'échanges épisodiques, mais le projet n'a pas véritablement pris son essor. Le moment nous semble venu de lui donner une nouvelle impulsion en lui associant des experts en terminologie. Notre article se focalise sur les défis que posent les rapports entre terminologie et constitution d'un objet d'étude scientifique, la rédactologie, dans une perspective pluridisciplinaire et sur la méthodologie appropriée pour tenter de les relever. À cet effet, nous soutenons qu'une approche méthodologique traditionnelle dite descendante (des chercheurs déterminent et définissent les termes de leur discipline) doit être appuyée par une approche ascendante (la sélection des termes et leur définition sont basées sur le balayage et l'analyse de corpus pertinents). Par la méthode de la double approche, nous souhaitons contribuer à asseoir la rédactologie sur des bases conceptuelles acceptées et partagées par la communauté internationale des chercheurs francophones, condition nécessaire pour que ce champ de recherche interdisciplinaire se déploie véritablement.
- 5 Cet article se divise en six sections. Les deux premières servent à circonscrire le champ de recherche de la rédactologie et son objet. La troisième partie se focalise sur la nature pluridisciplinaire des sources qui alimentent la rédactologie, comme le démontre un survol de publications récentes et de colloques internationaux sur l'écriture. La quatrième section traite des fondements théoriques de la terminologie textuelle tandis que la cinquième pose les bases méthodologiques du chantier terminologique à entreprendre. La sixième partie est le lieu où nous rappelons l'importance que revêt la terminologie textuelle dans la conceptualisation de l'objet de recherche qu'est la rédactologie ainsi que son rôle déterminant dans le partage et l'avancement des connaissances dans le domaine plus large auquel il se rattache.

2. Écrits professionnels : définitions et typologie

- 6 Mais qu'entend-on par écrits professionnels ? Dans le cadre rédactologique, les écrits professionnels constituent un ensemble d'écrits non-fictionnels, de genres très divers (rapport, site WEB, formulaire, journal d'entreprise, brochure, catalogue, plaquette, manuel, mode d'emploi, demande de crédits, lettre de recommandations, etc.), issus des besoins des communautés discursives (Charaudeau & Maingueneau, 2002 ; Reuter *et al.*, 2010) ancrés dans le monde du travail. Ces écrits exigent très souvent l'intervention de plusieurs rédacteurs et réviseurs distribués sur une chaîne hiérarchique. Ils font partie des actions de communication courantes dans le monde du travail, particulièrement dans les domaines liés au traitement, à la production et à la diffusion de l'information, domaines associés à l'économie du savoir et à la littérature étendue ou avancée (Privat & Kara, 2006 ; Chiss, 2011 ; Rinck, 2015 ; Beaudet, 2015). Leur finalité peut être d'informer ou de persuader (faire croire, faire agir) un destinataire ou encore d'expliquer une problématique.
- 7 Les écrits professionnels s'inscrivent dans un contexte de communication où un rédacteur (ou, plus souvent, une équipe rédactionnelle) écrit pour être lu et compris par son destinataire (Laborde-Milaa, Plane, Rinck & Sitri, 2014 ; Bouquet & Riffault, 2009 ; Labasse, 2012 ; Schriver, 2012 ; Clerc & Kavanagh, 2006). Ils se distinguent d'autres types d'écrits non fictionnels (heuristiques ou professionnalisants, par exemple), par leur finalité pragmatique (ce sont des actions langagières), leur inscription dans un lieu de production (ils sont ancrés dans un contexte, par exemple administratif, juridique, financier, culturel), leur orientation communicationnelle (ils sont tournés vers le lecteur et non vers le scripteur) et leur adéquation à la fois aux exigences associées aux contraintes sociales (règles, normes, valeurs) et à la pertinence cognitive dans ses composantes perceptives, lexico-syntaxiques, inférentielles et représentationnelles (Labasse, 2015). L'efficacité communicationnelle est la qualité recherchée des écrits professionnels.
- 8 Par ailleurs, les écrits professionnels sont distincts des écrits professionnalisants ou qualifiants (Beaudet & Rey, 2012 ; Blaser & Erpelding-Dupuis, 2011 ; Morisse & Lafortune, 2014) principalement du fait que leur lieu d'inscription définit étroitement l'identité du sujet scripteur ou rédacteur dont la voix se confond avec celle du mandant (ou mandataire, client). Ce savoir-faire est essentiel à la pratique de l'écriture professionnelle ; c'est une compétence acquise. Par opposition, le scripteur en situation d'apprentissage doit se familiariser avec sa propre voix énonciative et la voix de sa communauté discursive.
- 9 Enfin, ces écrits sont diffusés sous divers formats (imprimés, numériques) et plateformes (forum, média sociaux, etc.) qui composent l'écologie des médias numériques. Ils prennent la forme de rapports annuels, de portraits élogieux, d'allocutions, de sites web, de pages Facebook ou LinkedIn, de comptes twitter ou de blogues d'entreprise, pour ne mentionner que ces quelques exemples. La complexité de ces écrits varie selon la situation de communication. Notons que la rédactologie établit une distinction entre rédacteur fonctionnel et rédacteur professionnel, le premier étant spécialiste du contenu dans un domaine (par exemple, un rédacteur juridique ou un enseignant), le deuxième étant généraliste (Labasse, 2015). Tous deux s'inscrivent dans la mouvance de la littérature avancée, tous deux naviguent d'un environnement numérique à l'autre.

- 10 L'application principale des recherches en rédactologie est l'enseignement des fondements et des caractéristiques de l'écriture professionnelle, qu'elle soit pratiquée par des langagiers professionnels ou par des professionnels de disciplines diverses. Dans un monde où l'écrit constitue le mode privilégié d'élaboration et de diffusion du savoir, la compétence d'écrire des textes fonctionnels adéquats est un enjeu socio-économique majeur à travers toutes les pratiques professionnelles, et non seulement dans les professions de la communication. Cette compétence ne peut provenir que d'un enseignement spécifique, adapté aux différents contextes professionnels, et fondé sur la recherche interdisciplinaire en rédactologie et en didactique de l'écriture (Clerc, 1998 et 2000 ; Masseron, 2008 ; Plane, Olive & Alamargot, 2010 ; Rinck et Sitri, 2012 ; Beaudet & Rey, 2015).

3. Rédactologie et champs disciplinaires en présence

- 11 La didactique de l'écriture professionnelle, en français, s'appuie particulièrement sur la conceptualisation de l'écriture issue de la didactique de l'écriture scolaire et universitaire en France et au Québec (Laborde-Milaa, Plane, Rinck & Sitri, , 2014). La recherche sur l'écrit et l'écriture en milieu scolaire, en particulier depuis les années 1970, a impulsé la création du champ générique de *linguistique de l'écrit* (Plane *et al.* 2010) qui recouvre principalement la linguistique du texte, la linguistique de l'énonciation (Kerbrat-Orecchioni, 2002) et la génétique du texte (Fabre-Cols, 1991 ; Grésillon, 1994 ; Authier-Revuz et Grésillon, 2004; Ferrer, 2008). La sémiotique discursive et textuelle, l'analyse linguistique de discours (on pense aux Carnets du CEDISCOR, entre autres), de même que les théories de l'argumentation (Vignaux, 1988 ; Angenot, 2008 ; Amossy, 2000), quoique centrées sur l'écrit plutôt que sur l'écriture, ont fourni des outils conceptuels précieux à la didactique de l'écriture professionnelle. Les liens internationaux entre communautés francophones et anglophones ont ouvert des échanges et des collaborations entre spécialistes de la linguistique appliquée, de l'analyse de discours, de la génétique textuelle, des sciences de l'écrit (*Writing Studies, Composition Studies* : Levy & Ransdell, 1996 ; Bazerman, 2008 ; Donahue, 2008), de la psychologie cognitive (Fayol, Alamargot & Berninger, 2012 ; MacArthur, Graham & Fitzgerald, 2006 ; du design d'information (Kavanagh, Sperano & Roberge, 2015) et de la sociologie des communications (Beaudet, Graves et Labasse, 2011). Il s'ensuit que la rédactologie s'est fondamentalement constituée comme dans un contexte pluridisciplinaire.
- 12 La question donc du découpage de l'objet d'étude – *rédactologie* – en champs disciplinaires reste une question *sine qua non*: elle se doit être le reflet d'une vision aussi consensuelle que possible. Pour appuyer ici notre propos, nous proposons donc de prendre en compte deux types d'événements: le premier relève d'une démarche d'édition, et sera représenté par une collection de numéros récents des revues *Langages, Langue française, Pratiques* et *Le discours et la langue*, le second, quant à lui, relève d'une démarche de rencontres, explicitement dites, pour l'essentiel, pluridisciplinaires. Nous nous proposons de regarder ce qui structure ces deux types d'événement. Si donc une même distribution disciplinaire est retrouvée dans ces différentes sources, nous pensons que celle-ci est partagée et acceptée par la communauté scientifique.

Des numéros de revues...

- 13 Certains numéros de revues consacrés à l'écriture professionnelle ou à la littéracie universitaire ont très récemment (après les années 2000), et très diversement, proposé d'entamer des formes de collaborations entre différentes disciplines.
- 14 Loin de prétendre à une recension exhaustive de publications liées à une démarche de collaboration disciplinaire, nous cherchons, par un relevé plus modeste, à montrer que le simple fait de parler explicitement de pluridisciplinarité (ou d'interdisciplinarité) en revient à poser l'existence de disciplines reconnues, au sein desquelles il est habituel de se repérer. Nous pourrions tout aussi bien nous appuyer sur des relevés de curricula, de divisions disciplinaires au sein d'universités européennes et nord-américaines. Nous nous contenterons, néanmoins, dans ce chapitre, de quelques exemples où apparaissent, principalement sous couvert des mentions de *pluri-* et d'*interdisciplinarité*, des mentions à des disciplines distinctement désignées.
- 15 Laborde-Milaa, I., Plane, S., Rinck, F. & Sitri, F. Ed., 2014. La formation aux écrits professionnels : des écrits professionnels aux dispositifs de formation. Revue *Le Discours et la langue*, Bruxelles, Tome 5.2.

Dans leur introduction, les coordinatrices de cette publication ont cherché à « interroger le référents théoriques sous-jacents à ces formations – littératie, linguistique textuelle et analyse de discours, didactique, sociolinguistique et anthropologie (langage et travail, question de la norme et de la variation) – et leurs modes d'appropriation. ». Plus loin, les mêmes vont préciser, en lien aux travaux menés par les chercheurs du réseau Langage et Travail que « la sociolinguistique, l'anthropologie et l'ergonomie » forment aussi des ressources précieuses. Dans les présentations successives des différents articles, d'autres mentions apparaissent : Ainsi, sont mentionnées les approches ethnographique, psychologique, lexicométrique.

- 16 Delcambre, I. & Lahanier-Reuter, D. Ed., 2012. Littéracies universitaires : nouvelles perspectives, *Pratiques*, 153-154.

Dans la présentation, il est explicitement mentionné que ce numéro est un lieu de confrontation « entre analyses ethnographiques, linguistiques, didactiques ou rhétoriques », tout autant qu'entre recherches américaine, britannique et française. Dans ce dernier cadre, sont introduits les champs dits *Literacy Studies*, *New literacy studies* (associé à l'ethnographie) & le champ des *Composition Studies*, des *Academic Literacies* qui en est issu. Dans le contexte francophone, se trouve le champ « littéracies universitaires », présenté comme une traduction de son homologue anglo-saxon. Les coordinateurs prennent bien le soin de distinguer ce dernier de la « pédagogie universitaire », elle-même en lien avec le champ nommé « *Higher education* », tout comme de la « didactique du français à l'université. »

Certains auteurs, cités en fin de présentation, appellent à des collaborations interdisciplinaires, à une « collaboration entre différentes disciplines de recherche (en autres, les didactiques des disciplines universitaires). »

- 17 Plane, S., Olive, T. & Alamargot, D. Ed., 2010. Traitement des contraintes de la production d'écrits : aspects linguistiques et psycholinguistiques, *Langages*, 177.

Dans la présentation de ce numéro, les trois coordinateurs, Plane, Olive et Alamargot, ont eu à cœur de vouloir définir ce que peut être le cadre d'approches pluridisciplinaires de la production verbale écrite afin de marquer clairement « les problèmes épistémologiques que de tels travaux doivent surmonter ». Au sein de cette présentation, il est aisé de voir à quel point les expressions utilisées pour parler de la pluridisciplinarité ne vont pas de soi : les expressions de types « pour faciliter le

dialogue interdisciplinaire » (p.4) sont récurrentes, même sous la main de gens intéressés et motivés par le dialogue. Une autre expression « dépasser ces différends » figure, sans détours, la difficulté inhérente à ce genre de démarche, bien que « *il n'est orce est de constater que la dissymétrie en termes de quantité entre les travaux menés dans les différents champs de recherche concernés s'est estompée au cours des deux dernières décennies.* »

Tout le numéro est abordé selon deux plans disciplinaires : un premier plan, *cognitif*, et un second, *linguistique*. Cette même distribution se trouve un peu plus loin dans l'introduction dans la mention d'« une collaboration entre linguistiques et psychologues. »

- 18 Auriac-Slusarczyk, E. & Leblay, C. Ed., 2010. Pourquoi travailler sur corpus commun? Pourquoi travailler de manière pluridisciplinaire ? In H. L. Andersen, M. Birkelund, C. Leblay, E. Auriac-Slusarczyk (Ed.) *Synergies Pays Scandinaves*, Numéro 5, Enseignement et acquisition en production écrite, p. 17-30.

Dans l'introduction de ce numéro, est très rapidement rappelé que «les études scientifiques restent largement parcellaires du fait de leur ancrage disciplinaire (psychologie, linguistique, génétique du texte, etc.) et de ce fait demeurent peu partageable : le pluridisciplinaire confine parfois à l'illusion sans jamais se matérialiser sous une méthode de travail commune. » (p. 17). Plus loin, « C'est la nécessité d'obtenir différents points de vue spécialisés et pertinents (didactique, linguistique, génétique du texte et psychologie cognitive) sur ces faits d'écriture qui a fait émerger la nécessité de construire un corpus commun. »

- 19 Chanquoy, L. & Fenoglio, I. Ed. 2007. *Langue française*, 155, Avant le texte : les traces de l'élaboration textuelle.

Au tout début de l'introduction, est fait mention du fait que les « chercheurs qui ont contribué au numéro sont des linguistes, des psychologues, des linguistes spécialistes de la genèse des textes et des historiens de la didactique. » (p. 4). Plus en avant dans le texte, la mention explicite à une approche pluridisciplinaire apparaît (« La pluridisciplinarité dont témoignent les travaux présentés ici... »)

- 20 Pétilion, S. & Ganier, F. Ed., 2006. *Langages*, 164. La révision de texte : méthodes, outils et processus.

Le titre même de l'introduction reste explicite : « L'étude de la révision de texte : De la mono- à la pluridisciplinarité ». Mais, ce qui reste le plus parlant, de notre point de vue, est : « Pourtant, ces recherches sont généralement menées dans un cadre monodisciplinaire : psychologie cognitive, sciences du langage, didactique ou littérature... »

...Aux rencontres pluridisciplinaires

- 21 La même démarche peut être appliquée aux rencontres entre chercheurs : nous prendrons, comme cadres, 3 écoles thématiques successives (2013-2003) et deux colloques, où apparaît explicitement la mention du terme *pluridisciplinaire* :

- 22 École thématique *La dynamique de la production écrite : approche pluridisciplinaire*, organisée par Thierry Olive (Poitiers, 2013).

Dans l'avant-propos du catalogue, est fait mention de « la nécessité d'un rapprochement pluridisciplinaire (linguistique, didactique, psychologie, littérature) des recherches sur la production écrite. »

- 23 Colloque International, *L'écriture experte : enjeux sociaux et scientifiques*, organisé par Céline Beaudet et Véronique Rey (Sherbrooke, 2013).

Dans l'appel, le propos des organisatrices est de mettre en présence des disciplines telles que « *les sciences de l'éducation, la psychologie cognitive, la linguistique appliquée, les sciences de la communication, l'analyse de discours, la génétique textuelle.* » Ce colloque a été suivi de la publication de l'ouvrage suivant : – Beaudet, C. & Rey, V. (éd.), 2015. *L'écriture experte : enjeux sociaux et scientifiques.* Presses universitaires de Aix-Marseille. La préface de cet ouvrage, rédigée par Michel Fayol, rappelle l'origine récente des travaux en production écrite (Hayes & Flower, 1980), et fait un lien direct à la naissance de la « *rédactologie* », discipline qu'il cerne comme étant l'instauration d'une « *formation à la rédaction étayée par des bases scientifiques et par une méthodologie de mise à l'épreuve.* » L'introduction qui suit, rédigée par Céline Beaudet et Véronique Rey, explique que cette approche « *n'est pas l'apanage des spécialistes d'une seule discipline langagière, mais plutôt de chercheurs issus d'horizons disciplinaires divers, tels la didactique de l'écrit, les sciences de la communication, la génétique textuelle, la linguistique textuelle, ou la psychologie cognitive, pour ne nommer que celles-là.* »

- 24 Colloque international, *Former à l'écrit universitaire : un terrain pour la linguistique/Training in Academic Writing : A Field of Research for Linguistics ?*, organisé par Sylvie Garnier, Fanny Rinck, Frédérique Sitri et Sarah de Vogué (Paris, 2012).

Dans le programme, la mention au champ *littéracies universitaires* est explicite, dès la première ligne. Ce qui fait que les organisateurs s'interrogent sur la place du champ de la linguistique par rapport aux autres disciplines convoquées par la *littéracies universitaires*, sans pour autant en donner une liste.

- 25 Groupement de Recherche Approche pluridisciplinaire de la production verbale écrite, organisé par Denis Alamargot (Poitiers, 2003-2009).

L'objectif scientifique de ce GDR a été d'« *approfondir la connaissance du fonctionnement psychologique et linguistique de la production écrite chez différents scripteurs (enfants, adultes, novices, experts, normaux, cérébro-lésés, écrivains, spécialistes), dans des contextes de production variés (professionnel, scolaire, expérimental) et selon différentes modalités (écriture manuscrite, informatisée, prise de notes, réécritures successives, etc.)*. »

- 26 Colloque international *France Québec*, organisé par Denis Alamargot, Jacques Bouchand, Céline Beaudet & Isabelle Clerc (Poitiers, 2008).

Dans l'avant-propos du programme, les organisateurs réfèrent, sans citer de disciplines explicitement aux « *méthodes didactiques et pédagogiques utilisées et de la culture dans laquelle et pour laquelle l'écriture doit être maîtrisée.* » Ainsi orienté, ce colloque cherche à mettre en parallèle des pratiques de langue française, dans deux contextes culturels différents (France versus Québec). Les organisateurs se placent dans une *approche comparative* en cherchant à « *croiser des analyses psychologiques, éducationnelles et sociologiques.* »

- 27 École thématique *Analyses pluridisciplinaires de l'écriture : Convergences et Débats*, organisée par Denis Alamargot et Sylvie Plane (2005).

L'avant-propos est explicite : « *Cette école s'adresse à tous les chercheurs, ingénieurs et étudiants travaillant dans le domaine de la production écrite (psychologie cognitive, sciences du langage, linguistique, littérature, informatique, traitement automatique de la langue).* »

- 28 Au terme d'une telle recension, non exhaustive, il semble que déjà se dessinent certaines frontières disciplinaires très distinctement. Apparaissent ainsi 28 mentions de disciplines (Tableau 1) :

Tableau 1. Les champs disciplinaires en présence

| Disciplines identifiées | | Nombre total de mentions | Représentativité /13 sources |
|--|--|--------------------------|---|
| Espace francophone | | | |
| 1 | <i>Linguistique</i> | 14 | 10 (I, II, III, IV, V, VIII, IX, X, XI, XIII) |
| | <i>Didactique (de l'écrit-ure)</i> | 10 | 8 (I, II, III, V, VI, VII, VIII, XII) |
| | <i>Psychologie cognitive</i> | 13 | 6 (I, V, VII, VIII, IX, XIII) |
| 2 | <i>Génétiq<u>ue</u> du texte/textuelle</i> | 3 | 3 (I, V, IX) |
| | <i>Littérature</i> | 3 | 3 (VII, VIII, XIII) |
| | <i>Littéracies universitaires</i> | 4 | 2 (III, X) |
| | <i>Linguistique textuelle</i> | 2 | 2 (I, II) |
| | <i>Sciences du langage</i> | 2 | 2 (VII, XIII) |
| | <i>Analyse de discours</i> | 2 | 2 (II, IX) |
| 3 | <i>Anthropologie</i> | 2 | 1 (II) |
| | <i>Ethnographie</i> | 2 | 1 (III) |
| | <i>Sociolinguistique</i> | 2 | 1 (II) |
| | <i>Didactique du français à l'université</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>Ergonomie</i> | 1 | 1 (II) |
| | <i>Historiens de la didactique</i> | 1 | 1 (VI) |
| | <i>Informatique</i> | 1 | 1 (XIII) |
| | <i>Lexicométrie</i> | 1 | 1 (II) |
| | <i>Littératie</i> | 1 | 1 (II) |
| | <i>Pédagogie universitaire</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>Rhétorique</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>Sciences de la communication</i> | 1 | 1 (IX) |
| <i>Traitement automatique de la langue</i> | 1 | 1 (XIII) | |
| Espace anglophone | | | |

| | | | |
|---|-----------------------------|---|---------|
| 1 | <i>Academic Literacies</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>Academic Writing</i> | 1 | 1 (X) |
| | <i>Composition Studies</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>Higher education</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>Literacy Studies,</i> | 1 | 1 (III) |
| | <i>New literacy studies</i> | 1 | 1 (III) |

- 29 Dans la colonne de gauche, apparaissent la liste des 28 disciplines en présence. Dans les deux autres colonnes, est tout d'abord noté le nombre total des mentions de ces disciplines (colonne centrale), et ensuite, ce qui nous semble être plus déterminant (colonne de droite), le nombre de sources où apparaissent ces mentions. D'après ces quelques relevés, plusieurs commentaires s'imposent.
- 30 Nous avons voulu noter une distinction nette entre deux espaces : l'espace francophone et l'espace anglophone. Ce dernier est faiblement représenté dans notre tableau parce qu'il est lié à une faible représentation dans les sources de notre recensement: une seule de ces sources fait mention des disciplines anglo-saxonnes. Mais, pour l'instant, peu de travaux francophones laissent la part belle à ces approches translinguistiques.
- 31 Dans l'espace francophone, trois groupes distincts apparaissent (notés de un à trois) : le premier regroupe les disciplines majoritairement citées (10-8 sources) ; le deuxième les disciplines moyennement représentées (3-2 sources) ; et enfin, le troisième groupe les disciplines faiblement représentées (1 source). Les disciplines sont citées selon un ordre décroissant (colonne de droite), puis, seulement ensuite, dans un ordre alphabétique. Ce qui nous semble être déjà très distinctif est le fait que trois disciplines se distinguent nettement des autres, si l'on s'intéresse à la production verbale écrite.
- 32 Néanmoins, comme il est aisé de le comprendre, dans une telle liste, certaines disciplines pourraient tirer profit de rapprochements, ce qui aurait pour effet de changer les scores. Ainsi, *les termes littéracies universitaires et littératie, didactique, didactique de l'écrit, didactique de l'écriture* ou encore *linguistique & linguistique du texte* sont des exemples de termes dont les usages en discours et les définitions méritent d'être croisés. Toutefois, il n'est pas question ici d'adopter une démarche prescriptive : faire émerger le sens en corpus de termes multidisciplinaires ouvre forcément sur des pratiques définitoires réelles, et parfois brouillonnes, qui ne fournissent pas nécessairement la clé de consensus immédiats sur les frontières polysémiques d'un terme.
- 33 Pour ces différentes raisons, nous proposons d'ouvrir le dialogue avec le domaine de la terminologie, et plus précisément de la terminologie textuelle, dont les fondements méthodologiques encouragent l'adoption d'un point de vue descriptif en corpus multidisciplinaire. Ce sont ces fondements dont nous défendons ici la pertinence pour accompagner le chantier terminologique existant en rédactologie.

4. Terminologie, discours spécialisés et construction des sciences

- 34 La terminologie textuelle est une théorie récente de la terminologie (Slodzian, 2000), dont l'émergence a permis de rediscuter les fondements théoriques et méthodologiques classiques du domaine. En particulier, dans la vision traditionnelle de la terminologie, inspirée de la théorie de Wüster, réputée prescriptiviste car elle avait essentiellement pour but la recherche d'une communication transparente, la question de la pluridisciplinarité n'est pratiquement pas abordée (Wüster, 1981). En effet, dans cette perspective, de la même façon que le sens est circonscrit par une définition « normative », les domaines sont organisés de manière étanche et chacun attribue une définition aux termes qui relèvent de son champ. Il n'y a donc pas de polysémie (cf. 2.).
- 35 Ce point de vue, peut-être adapté aux domaines techniques, qui ont l'habitude de fonctionner avec des règles strictes, ne tient plus lorsque l'on se focalise sur les disciplines scientifiques. En effet, les concepts y évoluent plus nettement, au moins jusqu'à ce que ce qu'une définition les stabilisent et avant qu'ils ne soient à nouveau déstabilisés par l'évolution des connaissances. Deux caractéristiques majeures sont alors à prendre en compte. Tout d'abord, dans la construction d'un objet scientifique aujourd'hui, la pluridisciplinarité est fréquente : on parle de biochimie, d'astrophysique ou de géographie environnementale, pour ne citer que ces exemples de nominalisation. C'est par la confrontation avec d'autres points de vue sur un objet supposé commun que cet objet s'éclaire différemment et que la façon de le considérer évolue. La langue témoigne de cette évolution.
- 36 L'autre caractéristique des disciplines scientifiques est que le discours y est intrinsèquement lié à la conceptualisation. Si l'on suit les épistémologues constructivistes (Bachelard, 1970 ; Chalmers, 1987 ; Feyerabend, 1979 ; Fourez, 2001), la science est une représentation du réel *via* la langue. Sans aller jusqu'à une vision complètement relativiste de la science, on peut adhérer à l'idée qu'il n'y a pas de science sans discours de la science et que, *a minima*, le discours contribue à définir les paradigmes scientifiques au sens kuhnien (Kuhn, 1983).
- 37 « The language of science demonstrates rather convincingly how language does not simply correspond to, reflect or describe human experience; rather, it interprets, or, as we prefer to say "construes" it. A scientific theory is a linguistic construal of experience » (Halliday *et al.*, 1993).
- 38 « Whatever reality may mean, it always corresponds to an active intellectual construction. The description presented by science can no longer be disentangled from [scientists'] questioning activity » (Prigogine & Steingers, 1984)
- 39 L'idée de construction se retrouve dans les travaux de beaucoup de chercheurs en sémantique textuelle (Rastier, 2001 ; Slodzian, 2000), qui considèrent que le sens n'est pas donné mais construit, au moins en partie, par les lecteurs eux-mêmes. Il faut alors donner un cadre à cette construction, qui, dans une perspective linguistique, ne peut relever de la perception d'un seul individu. Le recours à des connaissances sur le fonctionnement de la langue est alors fondamental, de même que l'est la validation par les pairs linguistes. Mais, en particulier pour les corpus spécialisés, cet aspect ne suffit pas. Il est nécessaire de prendre en compte l'objectif de l'étude. Dans un contexte pluridisciplinaire de

construction d'un objet scientifique, l'objectif consiste à évaluer comment les usages langagiers peuvent rendre compte des représentations (souvent peu ou pas conscientes) de chaque discipline. Il s'agit alors de mettre au jour ces différences de constructions linguistiques comme traces de possibles différences de représentations scientifiques afin d'amener les scientifiques à confronter leurs points de vue (Condamines, 2014).

- 40 Depuis une vingtaine d'années, la vision prescriptive de la terminologie est massivement mise en cause et les recherches s'ouvrent vers une vision plus descriptive. L'une des raisons majeures de cette évolution est venue de l'observation des plus ou moins grands échecs dans l'application d'une vision prescriptive pour traiter (archiver, interroger, traduire, etc.) des textes. Les études descriptives, le plus souvent en corpus, montrent toutes, par exemple, que le terme est sujet à variation lorsque l'on observe son fonctionnement en discours, qu'il s'agisse de polysémie, de synonymie, de variantes, etc. (Bouveret, 1998 ; Collet, 1997 ; Condamines, 2010 ; Condamines & Rebeyrolle, 1996 ; Dury, 1997 ; L'Homme, 2004 et bien d'autres). Ces travaux arrivent à la conclusion que la vision de la terminologie prescriptive ne peut s'appliquer que dans le cadre très restreint de domaines extrêmement normalisés et pour des applications essentiellement lexicographiques (par exemple Depecker, 2002 : 40 ; Desmet, 2007 ; Gaudin, 2003 : 44 ; Josselin-Leray, 2005 : 9 ; Thoiron & Béjoint, 2003 : 3) et que, pour d'autres objectifs, il est nécessaire de se tourner vers l'observation de données linguistiques réelles, en corpus (Condamines, 2005 a et b). Par ailleurs, une réflexion plus théorique de la part de lexicologues a conduit au constat d'une séparation artificielle dans le maintien de la terminologie en dehors du giron de la linguistique, même si on peut reconnaître aux termes quelques spécificités par rapport aux mots « généraux ». La prise en compte des usages réels en corpus et le rapprochement avec la linguistique est ce que propose aujourd'hui la terminologie dite « textuelle » (Slodzian, 2000).

5. Éléments méthodologiques : approche en corpus et terminologie

- 41 Sans doute bien plus que les mots « généraux », les termes sont imprégnés des usages qui en ont été faits dans des situations particulières. Dans la perspective distributionnelle que nous adoptons (voir section 4), on trouve la trace de ces situations d'usage dans l'environnement co-textuel des termes. Selon le degré de convergence entre les différentes disciplines à l'œuvre dans la construction d'un objet, on peut s'attendre à ce que les co-textes soient proches ou, au contraire, éloignés d'une discipline à l'autre. Contrairement aux domaines techniques, pour les disciplines scientifiques, ce sont sans doute les distributions les plus hétérogènes qui sont les plus intéressantes car elles sont le signe d'une instabilité sémantique importante et de différentes conceptualisations à l'œuvre. Dans l'approche de « terminologie textuelle »/« rédactologie » que nous mettons en œuvre, nous faisons l'hypothèse que l'étude de la terminologie en discours peut contribuer à mettre au jour ces zones de densité sémantique. La méthode préconisée s'appuie sur quatre piliers principaux : 1. La construction d'un corpus ; 2. La mise en œuvre d'outils de Traitement Automatique de la langue (TAL) ; 3. La caractérisation et l'interprétation des indices fournis par les outils ; 4. La collaboration avec les experts du domaine pour valider les propositions (Condamines & Dehaut, 2011 ; Condamines, Dehaut & Picton, 2012).

5.1. Définir un « corpus » en situation de pluridisciplinarité

- 42 Un corpus spécialisé peut être défini comme « a large collection of authentic texts that have been gathered in electronic form according to a specific set of criteria » (Bowker & Pearson, 2002 : 9). La définition d'un corpus valide pour une analyse donnée demande une caractérisation claire des objectifs d'analyse, ainsi qu'une organisation des textes maîtrisée. Ainsi, l'analyse de corpus spécialisés, dans le cadre de la pluridisciplinarité, requiert une répartition du corpus en différents « sous-corpus » disciplinaires, qui pourront être comparés afin de faire émerger les usages linguistiques en jeu dans les disciplines partageant un objet d'étude commun. Il faut alors faire en sorte que les disciplines concernées soient identifiées et que des corpus (les « sous-corpus ») les plus représentatifs possibles de ces disciplines soient rassemblés dans le corpus d'étude. C'est ce corpus global qui, pour la terminologie textuelle, constitue l'objet d'étude. Évidemment, la question de la représentativité des sous-corpus est une des difficultés majeures de la mise en oeuvre de la méthode, mais c'est le cas pour toutes les approches relevant de la linguistique de corpus.

5.2. Adopter une approche outillée

- 43 L'approche en corpus, notamment dans la mesure où elle permet de faire appel à de grands volumes de textes, est facilitée par l'utilisation d'outils de traitement automatique des langues. Les outils classiquement choisis en terminologie sont les *concordanciers*, mais également les *extracteurs de termes*, les *comparateurs textuels* et les *analyseurs syntaxiques*.

Tableau 2. Une approche outillée

| OUTILS | EXEMPLES | RÉFÉRENCES |
|----------------------|-----------|------------------------------------|
| Concordancier | AntConc | Anthony, 2005 |
| Extracteur de termes | TermoStat | Drouin, 2003 |
| Comparateur | MEDITE | Fenoglio, Lebrave & Ganascia, 2007 |
| Analyseur syntaxique | Talismane | Urieli, 2013 |
| ... | ... | ... |

- 44 Dans une approche de terminologie textuelle, l'observation de données en corpus est envisagée comme une approche outillée et non pas comme une approche automatique. Ceci implique, d'une part, que les possibilités techniques offertes par les outils soient considérées comme des moyens d'entrer formellement dans les données et, d'autre part, que les données ainsi extraites soient interprétées à la lueur du besoin d'analyse.

5.3. Entrer dans les données

- 45 Si l'accès aux données en corpus est facilité par les outils, ces derniers ne traitent le texte qu'en tant que chaînes de caractères. Par conséquent, le lexique (c'est-à-dire les chaînes de caractères entre deux blancs, qui peuvent souvent être interprétés comme des termes ou des parties de termes) est considéré comme le moyen privilégié d'entrer dans les textes.
- 46 En lien avec les possibilités de manipulations des chaînes de caractères, quatre familles de fonctionnement peuvent être identifiées et interprétés comme autant d'indices permettant l'analyse des termes d'un domaine :

Des indices quantitatifs

- 47 Ce type d'indice correspond à l'analyse de la fréquence d'apparition d'une forme ou d'un phénomène langagier. Dans le cas de la comparaison de sous-corpus, il permet de mettre en évidence le fait qu'un usage particulier est plus présent dans un sous-corpus que dans un autre. De manière plus sophistiquée, les indices quantitatifs peuvent s'appuyer sur différents calculs statistiques afin de guider l'interprétation des analystes quant à la significativité d'un phénomène identifié.

Des variations de formes

- 48 Ce type d'indices s'appuie sur le repérage de variations de formes ou de groupes de formes. Il peut permettre de repérer des variations flexionnelles, mais aussi des disparitions/rétablissement de préposition, des alternances avec un synonyme etc.

Des indices distributionnels sans interprétation a priori

- 49 Ces indices reposent sur l'observation de la distribution (l'ensemble des contextes) des unités en corpus. Une hypothèse forte de l'approche distributionnelle est qu'un changement de distribution peut être le signe d'un changement de sens d'une unité (par exemple Gledhill, 2000 ; Habert, 2005) (cf. section2).

Des indices distributionnels avec interprétation a priori

- 50 Enfin, cette dernière famille d'indices renvoie au fait que, dans les textes, des marqueurs, identifiables en amont de l'analyse, peuvent être systématiquement associés à un type d'interprétation des données. En d'autres termes, ces marqueurs fonctionnent globalement à la manière de grammaires locales (Barnbrook & Sinclair, 2001) et peuvent être classés en deux sous-catégories : 1) des marqueurs de relations conceptuelles (par exemple *tous les X, sauf les Y, Z, W* pour marquer l'hyponymie), classiquement utilisés pour construire des réseaux terminologiques à partir de corpus, et 2), des marqueurs liés à l'objectif de l'étude (par exemple des marqueurs de nouveauté, tels que *nouveau, néologisme, proposer*, etc. pour observer la néologie.)

5.4. Collaborer avec des experts

- 51 Ainsi que nous l'avons souligné dans la section 1, dans la démarche de terminologie textuelle, la collaboration entre le(s) terminologue(s) et les experts de domaine est primordiale, tout au long de l'analyse, de la définition même des corpus à constituer jusqu'à l'interprétation des résultats. En effet, notamment pour ce dernier élément, si ces indices, et les outils qui permettent leur mise au jour, permettent une « assistance » à la détection de phénomènes non visibles à l'œil nu, les chaînes de caractères ainsi repérées n'ont en elles-mêmes aucun « sens ». Il est donc nécessaire d'interpréter les données extraites (Habert & Zweigenbaum, 2002) en prenant en compte les spécificités du corpus étudié, l'objectif de l'étude défini, les indices choisis pour l'exploration, l'analyse du linguiste sur ces données et l'interrogation des experts de domaine. Dans le cas de l'analyse d'un corpus pluridisciplinaire, plusieurs types de connaissances expertes collaborent : les connaissances des linguistes, qui proposent une interprétation des indices fournis par les outils et les connaissances des experts de chaque discipline, qui entérinent, contestent ou affinent les interprétations proposées par les linguistes. On peut ainsi parler de co-construction du sens spécialisé.
- 52 Dans le projet de constitution d'une terminologie de la rédactologie, les experts ont cette particularité qu'ils sont eux-mêmes (pour la plupart) des langagiers, c'est-à-dire qu'ils ont l'habitude de s'interroger sur leur manière de dire. Ainsi que nous l'avons évoqué dans l'introduction, cette situation originale va permettre, au moins pour le choix des termes à analyser, de combiner une approche descendante, basée sur la perception des experts de la rédactologie et une approche ascendante qui permettra, dans un premier temps, de repérer les termes les plus significativement utilisés. La comparaison entre ces deux listes de termes : ceux obtenus par interrogation des experts et ceux émanant des corpus permettra de centrer rapidement l'étude sur les termes les plus importants de la discipline. L'analyse plus qualitative de ces termes combinera, de manière plus classique, méthode ascendante et méthode descendante ; cette combinaison des approches étant une autre façon de formuler la notion de co-construction de l'interprétation.
- 53 Dans tous les cas d'analyse des occurrences, la principale difficulté vient de la nécessité de catégoriser les contextes d'apparition. Il faut en effet décider si, malgré quelques variations, les différents contextes relèvent d'une même catégorie ou de catégories distinctes. Au-delà des aspects syntaxiques, relativement faciles à caractériser (mode de construction, type de préposition, etc.), il est nécessaire de constituer des classes sémantiques, ce qui fait appel à une interprétation qui, évidemment, peut être sujette à caution et qui ne peut se faire qu'en ayant à l'esprit l'objectif de l'étude : repérer ce qui peut conduire des scientifiques de différentes disciplines à donner un éclairage plus net ou enrichi de leur objet d'étude.

6. Vers une collaboration entre rédactologie et terminologie

- 54 À la lueur des éléments discutés dans cet article, nous estimons nécessaire d'entamer une étroite collaboration entre terminologie textuelle et rédactologie. Cette entreprise est primordiale pour accompagner l'essor de la rédactologie mais également pour asseoir les

fondements de la didactique de l'écriture avancée (universitaire, professionnalisante) dont la pleine reconnaissance scientifique reste à venir dans le monde francophone.

- 55 Plusieurs retombées peuvent être attendues de ce type de démarche. Compte tenu des fondements multidisciplinaire et multiculturel de la didactique de l'écriture, on peut penser que la terminologie de la rédactologie empruntera à différentes terminologies les concepts permettant de nommer les savoirs et savoir-faire à transmettre, tels *pertinence*, *intelligibilité*, *efficacité communicationnelle*, *processus d'écriture*, *écriture de haut niveau*, *stratégies d'écriture*, *vulgarisation*, *clarté*, *littératie avancée*, qui sont autant d'exemples de termes à clarifier par l'analyse de leurs usages réels en corpus (Condamines & Dehaut, 2011) et par le recours aux connaissances des experts.
- 56 Par ailleurs, l'approche de terminologie textuelle appliquée à un corpus pluridisciplinaire, avec l'objectif de mettre au jour différents points de vue, permet de repérer différents types de fonctionnement lexicaux qui peuvent être interprétés en fonction de la représentation conceptuelle de chacune des disciplines concernées. Parmi les éléments connus à ce jour, ces interprétations peuvent être de différents ordres dont les principaux sont les suivants (Condamines & Dehaut, 2011) :
- *Synonymie* : deux termes issus de deux disciplines différentes, ou de la même discipline, sont utilisés pour le même concept. On peut alors considérer que l'histoire de chaque discipline a conduit à une conceptualisation proche (sinon similaire) mais avec des dénominations différentes.
 - *Polysémie* : un même terme est utilisé pour des concepts proches mais surtout différents, à l'intérieur d'une discipline ou entre disciplines. Cette fluctuation sémantique, risquée si on recherche une communication transparente, est le signe d'une conceptualisation pas stabilisée et il est clair que ces termes-là sont à privilégier dans le cadre d'une « négociation scientifique ».
 - *Emprunt* : une discipline emprunte un terme à une autre, avec sons sens initial ou en l'adaptant à son point de vue par facilité, ou encore parce que le concept associé au terme semble s'intégrer parfaitement à la conceptualisation de la discipline emprunteuse.
- 57 Dans les trois cas, le phénomène peut être conscient (marqué par des structures métalinguistiques (indices avec interprétation a priori) ou non-conscient (mis au jour par l'analyse distributionnelle sans interprétation a priori). Quoi qu'il en soit, le repérage de ces fonctionnements lexicaux ouvre sur la possibilité, *in fine*, de tracer la carte des aires sémantiques communes et distinctes où se déploient les lexiques de champs de recherche connexes. C'est ce que nous espérons réaliser en prenant pour point de départ le champ de la rédactologie dans un environnement lexical pluridisciplinaire.
- 58 Plus globalement, c'est donc l'assise théorique même de la discipline que nous espérons consolider par cette proposition et contribuer ainsi à l'essor de la rédactologie. Dans cet article, nous avons exposé les grands paramètres d'un programme de recherche terminologique dont nous comptons préciser les modes opératoires dans un avenir proche, sur différentes plateformes internationales, tout en lançant un appel à collaboration.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY, R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan Université.
- ANGENOT, M. (2008). *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris : Mille et une nuits.
- ANTHONY, L. (2005). « AntConc: Design and Development of a Freeware Corpus Analysis Toolkit for the Technical Writing Classroom ». In: *Actes de la conférence "Professional Communication Conference" (IPCC 2005)*. Limerick, Irlande, 13 juillet, p. 729-737.
- AURIAC-SLUSARCZY, E. & LEBLAY, C. (2010). « Pourquoi travailler sur corpus commun ? Pourquoi travailler de manière pluridisciplinaire ? ». *Synergie Pays scandinaves* 5, p. 17-30.
- AUTHIER-REVUZ, J. & GRÉSILLON, A. (2004). « La réécriture. Questions théoriques ». *Le Français d'aujourd'hui* 144, p. 9-17.
- BACHELARD, G. (1970) [1938]. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
- BARNBROOK, G. & SINCLAIR, J. (2001). « Specialised Corpus, Local and Functional Grammar ». In: Ghadessy, M., Henry, A. & Roseberry, R. L., *Small Corpus Studies and ELT: Theory and Practice*. Amsterdam: John Benjamins, p. 237-276.
- BAZERMAN, C. (ed.) (2008). *Handbook of Research on Writing. History, Society, School, Individual, Text*. New York: Lawrence Erlbaum.
- BEAUDET, C. & SMART, G. (2002). *The expertise of Professional Writers and its Development, Technostyle*, vol. 18, n° 1, Fall.
- BEAUDET, C. & CLERC, I. (2008). « Enseigner la rédaction au Québec : quels fondements disciplinaires ? Quelle reconnaissance institutionnelle ? ». In: Actes de colloque *De la France au Québec : l'écriture dans tous ses états*. Université de Poitiers, 12-15 novembre, Actes de colloque électroniques [en ligne].
- BEAUDET, C., GRAVES, R & LABASSE, B. (2011). « Writing under the Influence (of the Writing Process) ». In: Virginia Berninger (ed.), *Past, Present, and Future Contributions of Cognitive Writing Research to Cognitive Psychology*. New York: Psychology Press, p. 105-134.
- BEAUDET, C. et REY, V. (2012). « De l'écrit universitaire à l'écrit professionnel : comment favoriser le passage de l'écriture heuristique et scientifique à l'écriture professionnelle ? ». *Scripta* 30, p. 169-193.
- BEAUDET, C. (2015). « Écriture professionnelle et universitaire : le rôle d'une liste de rappel comme outil d'apprentissage ». In: Beaudet, C. & Rey, V. (dirs), *Les écritures expertes en questions*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, p. 199-213.
- BEAUDET, C. et REY, V. (2015). *Les écritures expertes*. Presses de l'Université de Provence.
- BLASER, C. & ERPELDING-DUPOUIS, P. (2011). « Cours d'appropriation des écrits universitaires : de l'analyse des besoins à la mise en œuvre ». En ligne : http://www.forumlecture.ch/myUploadData/files/2011_1_Blaser.pdf.
- BOUQUET, B. & RIFFAULT, J. (2009). « Introduction », *Vie sociale* 2 (2), p. 5-10.

- BOUVERET, M. (1998). « Approche de la dénomination en langue spécialisée ». *Meta* XLIII (3), p. 1-18.
- BOWKER, L. & PEARSON, J. (2002). *Working with Specialized Language: a Practical Guide to Using Corpora*. London: Routledge.
- CHALMERS, A.-F. (1987). *Qu'est-ce que la science ?* Paris : Éditions La Découverte.
- CHANQUOY, L. & FENOGLIO, I. (Ed.) (2007). *Langue française, Avant le texte : les traces de l'élaboration textuelle* 155.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dirs) (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris : Seuil.
- CHISS, J.-L. (2011). « Littératie et didactique de la culture écrite », Forumlecture.ch. En ligne : http://www.forumlecture.ch/sysModules/obxLeseforum/Artikel/443/2011_1_Chiss.pdf.
- CLERC, I. (1998). « L'enseignement de la rédaction professionnelle en milieu universitaire ». In: Préfontaine, C., Godard, L. & Fortier, G. (éds), *Pour mieux comprendre la lecture et l'écriture*. Montréal : Éditions Logiques.
- (2000). *La démarche de rédaction*. Québec : Éditions Nota Bene.
- CLERC, I. & Kavanagh, E. (2006). *De la lettre à la page Web. Savoir communiquer avec le grand public*. Québec : Les publications du Québec.
- COLLET, T. (1997). « La réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique ». *Meta* XLII(1), p. 193-206.
- CONDAMINES, A. (2005a). « Analyse linguistique de documents d'entreprises : demande appliquée et théorisation des phénomènes ». In: Alamargot, D., Terrier, P. & Cellier, J.-M. (éds), *Production, compréhension et usages des écrits techniques au travail*. Paris : Octares, p. 17-30.
- (2005b). « Linguistique de corpus et terminologie », *Langages* 157, p. 36-47.
- (2010). « Variations in Terminology. Application to the Management of Risks Related to Language Use in the Workplace ». *Terminology* 16 (1), p. 30-50.
- (2014). « How Can Linguistics Help To Structure A Multidisciplinary Neo-Domain Such As Exobiology? ». In: *Bioweb of Conferences*. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/bioconf/20140206001>.
- CONDAMINES, A. & DEHAUT, N. (2011). « Mise en œuvre des méthodes de la linguistique de corpus pour étudier les termes en situation d'innovation disciplinaire : le cas de l'exobiologie ». *Meta* 56 (2), p. 266-283.
- CONDAMINES, A., DEHAUT, N. & PICTON, A. (2012). « Rôle du temps et de la pluridisciplinarité dans la néologie sémantique en contexte scientifique. Études outillées en corpus ». *Cahiers de Lexicologie*, 101, p. 161-184.
- CONDAMINES, A. & REBEYROLLE, J. (1996). « Point de vue en langue spécialisée ». *Meta* 42 (1), p. 174-184.
- DELCAMBRE, I. & LAHANIER-REUTER, D. (éds) (2012). « Littéracies universitaires : nouvelles perspectives ». *Pratiques* 153-154.
- DEPECKER, L. (2002). *Entre signe et concept. Éléments de terminologie générale*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- DESMET, I. (2007). « Terminologie, culture et société. Éléments pour une théorie variationniste de la terminologie et des langues de spécialité ». *Cahiers du RIFAL* 26, décembre, p. 3-13.

- DONAHUE, C. (2008). *Écrire à l'université. Analyse comparée en France et aux États-Unis*. Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.
- DROUIN, P. (2003). « Term Extraction Using Non-technical Corpora as a Point of Leverage ». *Terminology* 9 (1), p. 99-115.
- DURY, P. (1997). *Étude comparative et diachronique de l'évolution*. Thèse de Linguistique – Lexicologie et Terminologie multilingues – Traduction, Université Louis-Lumière, Université de Lyon 2.
- FABRE-COLS, C. (1991). « La linguistique génétique : une autre entrée dans la production d'écrits ». *Repères* 4, p. 49-54.
- FAYOL, M., ALAMARGOT, D. & BERNINGER, V. (eds) (2012). *Translation of Thought to Written Text While Composing. Advancing Theory, Knowledge, Research Methods, Tools, and Applications*. New York: Psychology Press.
- FENOGLIO, I., LEBRAVE, J.-L. & GANASCIA, J.-G. (2007). « EDITE MEDITE : un logiciel de comparaison de versions ». En ligne : <http://www.item.ens.fr/index.php?id=172959>.
- FERRER, D. (2008). « Quelques remarques sur le couple énonciation-genèse ». *Texte* 27/28, p. 7-24.
- FEYERABEND, P. (1979). *Contre la méthode, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Paris : Seuil.
- FOUREZ, G. (2001). *La construction des sciences*. Bruxelles : De Boeck Université.
- GAUDIN, F. (2003). *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- GLEDHILL, C. (2000). *Collocations in Science Writing*. Tübingen : Gunter Narr.
- GUÉVEL, Z. et CLERC, I. (dirs) (1999). *Les professions langagières à l'aube de l'an 2000. Recherches pédagogiques et linguistiques en traduction, rédaction et terminologie*. CIRAL, Publication B-217, Faculté des lettres, Université Laval.
- GRÉSILLON, A. (1994). *Éléments de critique génétique : lire les manuscrits modernes*. Paris : Presses universitaires de France.
- HABERT, B. (2005). « Des décalages de distribution aux divergences d'acception ». In: Condamines, A. (dir.), *Sémantique et corpus*. Paris, Lavoisier/Hermes Sciences, p. 277-318.
- HABERT, B., & ZWEIGENBAUM, P. (2002). « Contextual Acquisition of Information Categories: What Has Been Done and What Can be Done Automatically? ». In: Nevin, B. (ed.), *The Legacy of Zellig Harris: Language and Information into 21st century*, vol. 2, *Mathematics and computability of language*. Amsterdam: John Benjamins, p. 203-231.
- HALLIDAY, M.-A.-K. & MARTIN, J. R. (1993). *Writing Science: Literacy and Discursive Power*. London: The Falmer Press.
- HAYES, R. & FLOWER, L. (1980). « Identifying the organization of writing processes ». In: Gregg, L.W. & Steinberg, E. R. (eds), *Cognitive Processes in Writing*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum, p. 3-30.
- JOSSÉLIN-LERAY, A. (2005). *Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues. Étude d'un domaine de spécialité : volcanologie*. Thèse de doctorat, Université de Lyon 2.
- KAVANAGH, É., SPERANO, I. & ROBERGE, J. (2015). « Anatomie et fonctionnement du schéma PANATER en architecture d'information Web ». In: Beudet, C. & Rey, V. (dirs), *Les écritures expertes en questions*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, p. 215-226.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002). *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.

- KUHN, T.-S. (1983) [1962]. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- LABASSE, B. (2006). *La communication écrite. Une matière en quête de substance*. Lyon : Éditions Colbert.
- (2012). « Un trou noir dans la galaxie : la compétence opératoire dans les recherches en communication ». *CJMS*, Special issue, Fall / *RCÉM*, numéro thématique, p. 176-214.
- (2015). « Les déterminants cognitifs et sociaux de l'adéquation communicationnelle ». In: Beaudet, C. & Rey, V. (dirs), *Les écritures expertes en questions*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, p. 39-69.
- LABORDE-MILAA, I., PLANE, S., RINCK, F. & SITRI, F. (2014). « La formation aux écrits professionnels : des écrits en situation de travail aux dispositifs de formation ». *Le Discours et la langue* 5 (2).
- LEVY, M. & RANDELL, S. (éds) (1996). *The Science of Writing*. Mahwah: Lawrence Erlbaum.
- L'HOMME, M.-C. (2004). « A Lexico-semantic Approach to the Structuring of Terminology ». In: *Computerm 2004*, dans le cadre de Coling 2004. Genève (Suisse), 29 août 2004, p. 7-14.
- MACARTHUR, C. A., GRAHAM, S. & FITZGERALD, J. (eds) (2006). *Handbook of Writing Research*. New York: Guilford Press.
- MASSERON, C. (2008). « Didactique de l'écriture : enseignement ou apprentissage ? ». *Pratiques* 137-138, juin, p. 79-96.
- MORISSE, M. & LAFORTUNE, L. (dirs) (2014). *L'écriture réflexive. Objet de recherche et de professionnalisation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- PÉTILLON, S. & GANIER, F. (2006). « La révision de texte : méthodes, outils et processus ». *Langages* 164.
- PLANE, S., ALAMARGOT, D. & LEBRAVE, J.-L. (2010). « Temporalité de l'écriture et rôle du texte produit dans l'activité rédactionnelle ». *Langages* 177, p. 7-28.
- PLANE, S., OLIVE, T. & ALAMARGOT, D. (coords) (2010). « Traitement des contraintes de la production d'écrits: aspects linguistiques et psycholinguistiques ». *Langages* 177.
- PRIGOGINE, I. & STENGERS, I. (1984). *Order out of Chaos: Man's New Dialogue with Nature*. Toronto: Bantam Books.
- PRIVAT, J.-M. & KARA, M. (coords) (2006). « La littératie. Autour de Jack Goody ». *Pratiques* 131-132.
- RASTIER, F. (2001). *Arts et Sciences du texte*. Paris : Presses universitaires de France.
- REUTER, Y., COHEN-AZRIA, C., DAUNAY, B., DELCAMBRE, I. & LAHANIER-REUTER, D. (éds) (2010). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. Bruxelles : De Boeck.
- RINCK, F. (2015). « Former des apprentis-linguistes : proposition pour l'enseignement de l'écriture en littéracie avancée ». In: Beaudet, C., & Rey, V. (dirs), *Les écritures expertes en questions*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, p. 169-186.
- RINCK, F. & SITRI, F. (2012). « Pour une formation linguistique aux écrits professionnels », *Pratiques* 153-154, p. 71-84.
- SCHRIVER, K. (2012). « What we Know about Expertise in Professional Communication ». In: Berninger, V. (dir.), *Past, Present, and Future Contributions of Cognitive Writing Research to Cognitive Psychology*. New York: Psychology Press, p. 275-314.
- SLODZIAN, M. (2000). « L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens ». In: Béjoint, H. & Thoiron, P. (éds), *Le sens en terminologie*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 61-85.

THOIRON, P. & BEJOINT, H. (2003). « La terminologie, une question de termes ». In: *Actes de la Conférence Internationale de Terminologie (CIT 2003)*. Lisbonne, Portugal, 11-13 décembre.

URIELI, A. (2013). *Robust French Syntax Analysis: Reconciling Statistical Methods and Linguistic Knowledge in the Talismane Toolkit*. Thèse de doctorat, Université Toulouse II - Le Mirail.

VIGNAUX, G. (1988). *Le discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.

WÜSTER, E. (1981). « L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses ». In: Rondeau, G. & Felber, H. (dirs), *Textes choisis de terminologie*. Québec : Groupe interdisciplinaire de recherche scientifique et appliquée en terminologie, Université de Laval, p. 55-108.

RÉSUMÉS

Beaudet *et alii* tentent d'exposer les grands traits d'un programme de recherche terminographique s'intéressant à l'assise théorique de la *rédictologie*. Selon les auteurs, cette discipline regroupe, à la fois, la description du processus d'écriture d'un écrit professionnel, les caractéristiques de ces écrits et l'identification des connaissances multidisciplinaires que le rédacteur mobilise tout au long de cette activité. Seront alors explicitées et appliquées les méthodes telles qu'elles sont définies par la terminologie textuelle.

INDEX

Mots-clés : terminologie, rédactologie, écriture professionnelle, didactique de l'écriture

AUTEURS

CÉLINE BEAUDET

Université de Sherbrooke, Canada

ANNE CONDAMINES

Université de Toulouse, CLLE, UMR 5263, F-31058, France

CHRISTOPHE LEBLAY

Université de Turku, Finlande

Centre national de la recherche scientifique, École normale supérieure, ITEM, UMR 8132, F-75005, France

AURÉLIE PICTON

Université de Genève, Suisse